



DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025_07_01

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 13

L'An deux mille vingt cinq

Le jeudi 10 juillet

à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de SERVIES

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BARBERA Denis, Maire de SERVIES

Date de convocation : jeudi 26 juin 2025

Objet : Délibération donnant avis sur le projet éolien de Cuq Servies II, projet de remplacement du parc éolien en exploitation de Cuq et Servies

Présents : Mmes BERSEILLE Colette, GASTOU Françoise, PRADELLES Isabelle
Mrs BARBERA Denis, CAVASIN Nicolas, LAFONTAINE Christian, MONNERET Franck, SIMIONI Pascal

Absents excusés : Mme AUSSAGUES Hélène procuration Mme BERSEILLE Colette
M PLANES Fabien procuration M SIMIONI Pascal
M MIQUEL Philippe procuration Mme PRADELLES Isabelle
Mme FABRIES Julie procuration M BARBERA Denis
Mme BORISSOFF Jacqueline procuration M LAFONTAINE Christian
M DIZIER Alain

Absent non excusé : Mme OLIVIER Aurélie

Secrétaire de séance : Mme PRADELLES Isabelle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.2122-22,

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques,

Vu la note explicative de synthèse fournie avec la convocation des membres du conseil municipal, conformément à l'article L.2121-12 du CGCT,

Vu l'article R181-38 du code de l'environnement,

Vu le courrier en date du 13 juin 2025 de la Préfecture relatif à l'ouverture de la consultation du public du projet éolien de Cuq et Servies II,

Vu la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte,

Vu les pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale déposées par la CPENR de Cuq Servies II ;

Vu l'exposé en date du **10 juillet 2025** par lequel de Monsieur le Maire énonce que :

- La société CPENR de Cuq Servies II a déposé le 11 avril 2025 un dossier de demande d'autorisation environnementale pour un projet de remplacement du parc éolien actuellement en exploitation sur une partie du territoire communale
- Le parc actuellement en exploitation arrivera en fin de vie dans les prochaines années
- Ce parc apporte des retombées économiques pour la commune depuis sa mise en service en 2009
- Le projet de la CPENR de Cuq Servies II permettra de pérenniser ces retombées pour la commune
- Le projet prévoit par ailleurs une mesure d'accompagnement qui bénéficiera à la commune
- Le projet prévoit la mise en place de mesure en faveur de la biodiversité lui permettant d'avoir des impacts non significatifs
- Le projet prévoit des mesures de réduction des émissions sonores

Considérant que le projet porté par la société CPENR DE CUQ SERVIES II, 1 rue de la Soufflerie à Toulouse, rentre dans le cadre des orientations gouvernementales en

matière de développement des énergies renouvelables.
Considérant que le projet peut constituer un élément positif pour la commune, notamment l'intérêt qu'il représente en matière de ressources potentielles,

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le 15/07/2025
ID : 081-218102861-20250710-DEL20250701-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE, DECIDE DE :

DONNER UN AVIS FAVORABLE AU PROJET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Maire
BARBERA Denis

Le secrétaire de séance
PRADELLES Isabelle

Certifié exécutoire par le Maire
Compte-tenu de la transmission
en Sous-préfecture et de la publication,
le 15/07/2025